

09.01.2008 - 17:13 Uhr

comparis.ch : hausse de la rémunération des comptes du pilier 3a - Petite augmentation, grands effets

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003671> -

Beaucoup de banques ont augmenté la rémunération de leurs comptes du pilier 3a, parfois jusqu'à un demi-point de plus. Ça n'a l'air de rien mais cela peut faire une grosse différence pour l'épargnant au moment de retirer les fonds. Si à partir d'aujourd'hui, une personne verse le montant maximal autorisé pendant 25 ans sur le compte 3a offrant la meilleure rémunération, elle aura finalement presque 40 000 francs de plus au final que sur un compte rémunéré au plus bas taux actuel. C'est ce que montrent les calculs de comparis.ch, le comparateur sur internet.

Zurich - Sur les 50 banques qui figurent dans le comparatif de comparis.ch, le comparateur sur internet, 21 ont augmenté les taux d'intérêt auxquels elles rémunèrent leurs comptes du pilier 3a. La fourchette de rémunération s'échelonne donc maintenant de 1,75 à 3 %. Les augmentations ont été très variables (cf. tableau) : sur les 21 banques concernées, cinq garantissent un demi-point de plus et onze un quart de point. Quatre établissements ont augmenté leur taux de 0,375 point et une même de 0.125 point. Les grandes banques comme l'UBS et le Credit Suisse, offrant respectivement une rémunération de 2 et de 2,125 %, font partie des banques qui offrent toujours un faible taux d'intérêt pour leurs comptes du pilier 3a. De façon inchangée, c'est le produit de la banque Brienz Oberhasli qui propose la meilleure rémunération, avec 3 %. Certaines banques, par exemple les dernières du classement actuel, la Neue Aargauer Bank et l'Aargauische Kantonalbank, rémunérant leurs comptes à 1,75 % et ont déjà annoncé qu'elles relèveraient prochainement leurs taux d'intérêt.

Comparer et profiter

Une rémunération supérieure d'un demi-point ou même seulement d'un quart de point peut apparaître dérisoire mais sur la durée, c'est à dire jusqu'au retrait des fonds épargnés, cela peut faire une grosse différence. En effet l'épargnant qui, après comparaison, ferme son compte faiblement rémunéré pour en ouvrir offrant un autre, fortement rémunéré, peut en retirer un grand profit. Exemple : l'épargnant versant le montant maximal actuellement autorisé, soit 6 365 francs, sur un compte 3a rémunéré à 1,75 % à partir d'aujourd'hui et pendant 25 ans, aura 207 311 francs de côté au moment de retirer ses fonds. Or, un taux d'intérêt de seulement un quart de point de plus rapporte 7 004 francs en plus pour la prévoyance retraite. Ainsi, l'épargnant changeant pour un compte 3a rémunéré au meilleur taux d'intérêt actuel, soit 3 %, touchera plus de 38 000 francs de plus au moment de retirer ses fonds après 25 ans. Comparer en vaut donc la peine.

Sur le site de comparis.ch, il est possible de comparer la rémunération des comptes du pilier 3a de 50 banques de Suisse en tout, ayant chacune un total du bilan supérieur à 1 milliard de francs dans les statistiques bancaires de la Banque nationale suisse. De plus, il est possible de calculer sur comparis.ch l'avantage fiscal généré par un versement sur le pilier 3a. "Les personnes ayant un ou plusieurs comptes 3a peuvent changer de banque à tout moment pour pouvoir profiter d'un meilleur taux d'intérêt" déclare Martin Scherrer, expert bancaire auprès de comparis.ch.

Contact:

Martin Scherrer
Chief Operating Officer
Téléphone : 044 360 52 62
Courriel : media@comparis.ch
Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100552504> abgerufen werden.